

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
• 1 à 12 pages..... 200 F • 16 à 28 pages..... 600 F • 32 à 44 pages..... 1000 F • 48 à 60 pages..... 1500 F • Plus de 60 pages 2 000 F	• TOGO..... 20 000 F • AFRIQUE..... 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F	• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions)..... 20 000 F • Avis d'immatriculation 10 000 F • Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

N. B. : Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 230500366-RM déposée le 19/05/2023, M. AMEDEGNATO KAYIVI SEDALO, profession : Peintre en bâtiment et poseur de papiers peints, demeurant à LOME et domicilié à AGOUEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 23ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de POUKUIDJI ADIDOTOIN, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSOGBA Zombleou et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500367-RM déposée le 19/05/2023, M. FOLIVI KOFFI, profession : Employé, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOADIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMA KPEKOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres et de 12 mètres et au Sud et à l'Est par la propriété NODZRO KOMLAN WISDOM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500368-RM déposée le 19/05/2023, M. SANGUIADADJAMA KOFFI, profession : Administrateur, demeurant à LOME et domicilié à BATOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 01 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ATIGLIME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et Ouest par la propriété de SOUZA Koffi Maouvi Ignace, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Est par la propriété AGBOBADA Kofi Améké.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500369-RM déposée le 19/05/2023, M. AJAVON URBAIN R S A, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à DZIDJOLE NON LOIN DU CMS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02h a 30 a 73 ca situé à GBLAINVIE, connu sous le nom de HEDJENGUE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord et Est par la propriété de la collectivité AGODE, au Sud par la propriété AGNAKOU Kouakouvi et à l'Ouest par la propriété AZIABLE Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500370-RM déposée le 19/05/2023, M. MASSINA ALAKWE, profession : Inspecteur de Douanes, demeurant à AGOE DALIKO et domicilié à RUE DU CAMP GP AGOE DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 37 a 97 ca situé à GAME, connu sous le nom de BEDJEME GUKPE, préfecture de Zio, commune de Zio 3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété VAHE Koffi et AZOKLOU Kodjo et à l'Ouest par une cimetière et la propriété VAHE Koffi et AZOKLOU Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500371-RM déposée le 19/05/2023, M. DJAGLI KODJO, profession Déclarant en Douanes, demeurant à ANFAME et domicilié à MAISON SITUEE EN FACE DE L'EPP D'ANFAME 62024, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LEBE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord- Est par une rue de 16 mètres, au Nord-Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité AHEDEGBE-ASHINON et LOSSOUI et au Sud- Est par la propriété de la collectivité AHEDEGBE-ASHINON et LOSSOUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500372-RM déposée le 19/05/2023, M. DJAGLI KODJO, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à ANFAME et domicilié à MAISON SITUEE EN FACE DE L'EPP D'ANFAME 62024, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 12 ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LEBE Nyamadzi, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, à l'Est par la propriété de la collectivité DAGBAN et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AHEDEGBE-ASHINON et LOSSOUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500373-RM déposée le 19/05/2023, M. OFRIDAM KOMLAN ETEBANAVA, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 ha 90 a 00 ca situé à BADJA, connu sous le nom de BADJA TOWOU, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et détaillé comme suit : **parcelle A** au Nord, au Sud et à l'Ouest par des propriétés inconnues et à l'Est par l'emprise de la ligne de moyenne tension Lomé-Kpimé de 32 mètres, **parcelle B** au Nord par une propriété inconnue, à l'Ouest par l'emprise de la ligne de moyenne tension Lomé- Kpimé de 32 mètres et au Sud et à l'Ouest par l'emprise d'un cour d'eau de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500374-RM déposée le 19/05/2023, M. AFOLABI SOULE, profession : Gendarme, demeurant et domicilié à SOKODE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14 a 88 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord- Est par la propriété ESSIAKOU, au Nord- Ouest par la propriété TENGUE, au Sud- Est par une rue non dénommée et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500375-RM déposée le 19/05/2023, M. ADOLI LATAME KOMLA, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de NOEPE AKPAVEME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DZAKU et à l'Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500376-RM déposée le 19/05/2023, M. ADODO-ANANI KOFFIVI, profession Menuisier, ébéniste et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15 ha 69 a 69 ca situé à GAPE, connu sous le nom de Centre / Tsingoe, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADOKPA et à l'Ouest par la route Dzogbedji Nyita-Tsingoe de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500377-RM déposée le 19/05/2023, Mme BOMBOMA SARAH DIVAS, profession Etudiante, demeurant à et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 ha 60 a 45 ca situé à GAPE, connu sous le nom de DZAKPO, préfecture de Zio, commune de Zio 4 et borné au Nord- Est par la propriété AKPOGON KOKOU, au Nord-Ouest par la propriété WOATAKLASSOU, au Sud-Est par la propriété ADOUSSOU et au Sud-Ouest par la propriété BEROU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500378-RM déposée le 19/05/2023, M. AGBONOR MESSAN, profession : Electricien du bâtiment et assimilés, demeurant à et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DZOGBLE , préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AMEGA, au Sud par une rue de 20 mètres et à l'Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500379-RM déposée le 19/05/2023, M. DJEHA MAWULAWOE, profession : Directeur d'Hôtel, demeurant à ADIDOGOME AWATAME et domicilié à AVEDJI VERS EGLISE CATHOLIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 62 a 36 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de MEGNAWOE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune et au Sud par la propriété KAMASSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500380-RM déposée le 19/05/2023, M. BARRY AMADOU, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 56 a 12 ca situé à DZREKPO ZOITI, connu sous le nom de GLOPE, préfecture de Vo, commune de Vo 3 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues de 14 mètres et de 16 mètres, au Nord-Est par la propriété AYONDO, à l'Ouest par la route nationale N° 4 Anfoin - Tabligbo de 40 mètres et au Sud- Est par la propriété MATW PROJECT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500381-RM déposée le 19/05/2023, M. AFAWOUBO KOKOU, profession : Soudeur Ferrailleur, demeurant à et domicilié à LOWE AVETA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à LEBE, connu sous le nom de Lowè, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité BOSSRO, au Sud par la propriété AMUZUVI Adjo Sitsofé et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500382-RM déposée le 19/05/2023, M. AMOUZOU-HOUESSOU GAMELI, profession : Commerçant, demeurant à LOME AVEDJI et domicilié à MAISON SISE A COTE DU BAR SUN CITY, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17 a 98 ca situé à KEVE NOEPE, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord par une rue de 16 mètres, à l'Est par la propriété TSIVANYO et au Sud et à l'Ouest par la propriété KAHOOHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500383-RM déposée le 19/05/2023, M. AGBENOWOSSI YAOVI, profession Chef d'Agence, demeurant à et domicilié à AGOE ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 68 ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de DEVE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité APEKE et à l'Ouest par La Rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500384-RM déposée le 19/05/2023, M. AGLAGOH AYAO, profession : Cartographe et géomètre, demeurant à LOME et domicilié à DEMAPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 06 a 28 ca situé à TSEVIE WEME, connu sous le nom de KPOGBE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété EWO Ayi, au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500385-RM déposée le 19/05/2023, M. AGLAGOH AYAHO, profession : Cartographe et géomètre, demeurant à LOME et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 00 a 08 ca situé à MISSION-TOVE KPEME, connu sous le nom de TOWUIME, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité GBEBADA, au Sud par la propriété SOVON Mélonkou, au Sud par la propriété de la collectivité SOBO, à l'Est par la propriété de la collectivité AZIAMADZE, à l'Ouest par la propriété de la collectivité NOUVON, à l'Ouest par la propriété de la collectivité KAKAY et au Sud par la propriété de la collectivité AMEKO Afiwa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500386-RM déposée le 19/05/2023, Mme KLUVI ABLA MARGUERITE, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 ha 27 a 74 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité MLAGANI, au Sud par les propriétés KOSSIGAN Fikpor Klewode et NODZRO, à l'EST par la propriété de la collectivité GALLEY, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité GAYOME et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AMEGBLETOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500387-RM déposée le 19/05/2023, M. EVENAMEDE KODJO MAWULE, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOMEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 38 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de WODOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété KPOGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500388-RM déposée le 19/05/2023, M. EVENAMEDE KODJO MAWULE, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOMEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20 a 65 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de WODOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et Nord-Ouest par la propriété KPOGO, au Sud-Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud et Sud-Ouest par une rue non dénommée de 24 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500389-RM déposée le 19/05/2023, M. EVENAMEDE KODJO MAWULE, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à LOMEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 93 a 92 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de WODOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord-Ouest et au Sud-Est par des rues non dénommées de 14 mètres, au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 24 mètres et au Nord-Est par les propriétés BAKA et KAMASSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500390-RM déposée le 19/05/2023, Mme. ZIGAH JENNIFER P., profession : Commerçante, demeurant à ADIDOGOME et domiciliée à ATIKOUME, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 08 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de WODOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord-Est et Nord-Ouest par la propriété KPOGO et au Sud-Est ET Sud-Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500391-RM déposée le 19/05/2023, M. AKAKPO KOMLA ANANI G, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 91ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DORKENOO et au Sud et à l'Est par des rues de 14 mètres et de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500392-RM déposée le 19/05/2023, M. ZANKPO JACQUES, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à GBLINKOMEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15 a 95 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de DJEMEKE KPALIME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord par la propriété ADOMA KOUDJO et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500393-RM déposée le 19/05/2023, M. EKOUEZON-AYIH AYIH, profession : Revendeur, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, EN FACE DE RADIO ZEFIR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 17ca situé à AVETA, connu sous le nom de AVETA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité ADONSOUN EDEH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500394-RM déposée le 19/05/2023, Mme BASSAYI MANDASSO BRYANA, profession : Elève, démesurant à LOME et domiciliée à MARITIME LOME TOKOIN WUITI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 27a 47ca situé à NOEPE, connu sous le nom de DEMIME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud par la propriété AGBANYO et à l'Ouest par la propriété PASSA ANANI, PARCELLE A au Nord et au Sud par la propriété AGBANYO, à l'Est par la propriété AKOUKPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500395-RM déposée le 22/05/2023, M. MAZIGUE BILAKIMWE, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12 a 09 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de GBENOKPODJI, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par une rue de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAKPE KOFFISSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500396-RM déposée le 22/05/2023, M. TONOU MAKLAESSO, profession : Ingénieur Forestier, demeurant à SOKODE et domicilié à SOKODE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 24 ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété WODOME et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500397-RM déposée le 22/05/2023, M et Mme. AZIAFOKPO KOKOU et LEDE A E MOKPOKPO, profession : Ingénieur Génie Civil et Enseignante, demeurant à LOME et domiciliés à ADIDOGOME, majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 83 a 06 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de DZIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio 4 et borné au Nord par la propriété LEDI AYAWO, à l'Est par la propriété DZAKA KOMI et au Nord et à l'Ouest par la propriété KULEDENOU KOFFI DANYO.

Ils déclarent que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500399-RM déposée le 22/05/2023, M. SEDJRO KOKOU SAMUEL, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à KELEGUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 02ca situé à AKOUMAPE, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TOUDEKA Yawa Fiozoukou, au Sud par la propriété feu SEDJRO Fiozoukou et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500400-RM déposée le 22/05/2023, M. AHAMBLE Kokou, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité KETOMESSO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500401-RM déposée le 22/05/2023, M. EHON KOAMI AMBROISE, profession : Staffeur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05 a 72 ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété ADONSOU Adjakpa woblewou, au Sud-Est par la propriété ADONSOU Adjakpa woblewou et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500402-RM déposée le 22/05/2023, M. BAMAZE DONDEMA, profession : Sociologue, psychologue, anthropologue et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 50 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Gbedzetsan, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité AKE, au Sud-Est par la propriété de la collectivité AKE et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500403-RM déposée le 22/05/2023, M. AMEGA KOSI MAWUSI AGBETI, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15 a 59 ca situé à KEVE, connu sous le nom de WOGANGOME, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité AGBASSA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune et à l'Est par la propriété de la collectivité TIKOUDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500404-RM déposée le 22/05/2023, M. BADANARO ESSOZIMNA, profession : Technicien en électricité, demeurant et domicilié à ATAKPAME COMPEMENT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 16 mètres et de 14 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété TETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500405-RM déposée le 22/05/2023, M. D'ALMEIDA AYAYI MAWUTODJI, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à Bè Pas de Souza, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 00 a 13 ca situé à ANDO, connu sous le nom de Bèdo, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité EGBO, au Sud par la propriété DUGBLO Komi, à l'Est par la propriété de SOUZAkou Sika H. Y. et à l'Ouest par la Route Atti-Toyo Bèdo de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500406-RM déposée le 22/05/2023, M. AFANOU KODJOVI MESSAN, profession : Cadre comptable, demeurant à LOME et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 89a 88ca situé à KEVE, connu sous le nom de Yometchin Tové, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité AVOGBEDOR, au Sud, et à l'Ouest par la propriété KOKLOVI Kokou, à l'Est par la propriété de la collectivité KOTOR à l'Ouest par les propriétés AFANOU Kodjovi Messan et KOKLOVI Kokou et à l'Est par la propriété ELO Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500407-RM déposée le 22/05/2023, M. MENSAH YAOGAN, profession Enseignant-Chercheur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Kpala Anome, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBEDZE Kossi M.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500408-RM déposée le 22/05/2023, Mme DOHNANI ESSENA YAYRA AFUA, profession Infirmière, demeurant et domiciliée à APESSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord et Ouest par propriété AHUMA, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Est par propriété ALEKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500409-RM déposée le 22/05/2023, Mme FIOKLOU-TOULAN KAYISSAN EDITH, profession : Docteur, demeurant à LOME et domiciliée à LA CAISSE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 01ca situé à LEBE, connu sous le nom de ABOLAVE KLINVI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPAKPOVI SEMEGNO et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500410-RM déposée le 22/05/2023, Mme FIOKLOU-TOULAN KAYISSAN EDITH, profession : Docteur, demeurant à LOME et domiciliée à LA CAISSE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 03 ca situé à LEBE, connu sous le nom de ABOLAVE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALAGOU KOMLAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500411-RM déposée le 22/05/2023, Mme FIOKLOU-TOULAN KAYISSAN EDITH, profession : Docteur, demeurant à LOME et domiciliée à LA CAISSE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 09 ca situé à LEBE, connu sous le nom de ABOLAVE KLINVI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité HOEGAN et au Sud- Est et au Sud-Ouest par des rues de 18 mètres et de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500412-RM déposée le 22/05/2023, Mme TOGBONOU DORCAS MANUENA, profession : pour particulier, demeurant à NOEPE et domiciliée à ADIDOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca situé à KEVE NOEPE, connu sous le nom de AWATO, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord- Est par une rue de 20 mètres, au Nord-Ouest par la propriété KPODZO Léo, au Sud-Est par la propriété KPODZO Mégbélinawo et au Sud- Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500413-RM déposée le 22/05/2023, M. TONOU YAWO, profession : CHEF VILLAGE, demeurant à TONOUCOUDJI et domicilié à ZOOTI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 16 a 91 ca situé à KPOME, connu sous le nom de DJOWADJE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 mètres chacune et à l'Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500414-RM déposée le 22/05/2023, M. TONOU YAWO, profession : CHEF VILLAGE, demeurant à TONOUCOUDJI et domicilié à ZOOTI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 10 a 07 ca situé à VOGAN, connu sous le nom de AGBOPE, préfecture de Vo, commune de Vo 1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SIADONOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500415-RM déposée le 22/05/2023, M. TONOU YAWO, profession : CHEF VILLAGE, demeurant à TONOUCOUDJI et domicilié à ZOOTI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 97 ca situé à VO KOUTIME SOKO, connu sous le nom de Abomé, préfecture de Vo, commune de Vo 1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKAKPO Fiopale, au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500416-RM déposée le 22/05/2023, M. JOHNSON ASSIBA, profession : Co, demeurant à LOME et domicilié à ADOBOUKOME A COTE DE LA BTCI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 61a 39ca situé à KPOME, connu sous le nom de AKADJAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité TOGNEDJI-ATATI-SODOFIA-SODOFIO et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500417-RM déposée le 22/05/2023, Mme MOKLI-AMUZU ESSI CHANTAL EPSE KLASSOU, profession : Couturière, demeurant et domiciliée à AHLIGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 36ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LEBE KETAPUI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par la propriété SEMANA VOGODO, à l'Est par la propriété de la collectivité EKLOU et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ZOUBADA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500418-RM déposée le 22/05/2023, M. VOSSAH AKOUETE MOKPOKPOR, profession : Cadre comptable, demeurant à LOME et domicilié à AGOE LOGOPE A 200 M DU CARREFOUR COOL CATCHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06 a 77 ca situé à TOGOVILLE, connu sous le nom de KPUIFE, préfecture de Vo, commune de Vo 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJOSSOU et à l'Est par une rue de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500419-RM déposée le 22/05/2023, Mme DOSSEY AFIWA EPSE JOHNSON, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 60 ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KLEME, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord et au Sud par la propriété BARAGBON ZANCHI ATTIVI et à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres et 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500420-RM déposée le 22/05/2023, M. LAMBONI DAMESSANE, profession : OFFICIER, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06 a 02 ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KOGNITO, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEGANVI TENGUE A. et à l'Est par une rue existante de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500421-RM déposée le 22/05/2023, Mme SITTIE KOKOE AKPE, profession : ESTHETICIENNE, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, BOULEVARD DU ZIO EN FACE DE EGLISE BAPTISTE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 a 39 ca situé à DAVIE- ASSOME, connu sous le nom de ABOUTA, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord- Est par une rue en projet de 12 mètres et une propriété non dénommée, au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété DOFENYO et au Nord-Ouest par une rue en projet de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500422-RM déposée le 22/05/2023, M. ADOKOU YAVI EPSE ISSIFOU, profession : Commerçante, demeurant à TSEVIE et domicilié à ASSIAMA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Daviémondzi, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par le lot N° 53, au Sud par une rue non dénommée de 12 mètres, à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par le lot N° 66.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500423-RM déposée le 22/05/2023, M. YACOUBOU ISSAKA, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à DEKON, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 28ca situé à DALAVE, connu sous le nom de SEWOEVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et l'Est par la propriété AZOUMA et au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500424-RM déposée le 22/05/2023, M. ADENOU KODJO, profession : Commerçant, demeurant à ZEGLE et domicilié à APEYEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01a 94ca situé à KPOME, connu sous le nom de ZEGLE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BOGBELAGNO et à l'Ouest par une rue de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500425-RM déposée le 22/05/2023, M. TCHATIKE MINGUISSANI, profession : GERANT, demeurant à LOME et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 95 ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de ATSANVE DJIGBEVI, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par la propriété AGBESSI et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500426-RM déposée le 22/05/2023, M. ALEMO OURANDIMBAK, profession : SOUS-OFFICIER, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 82 a 74 ca situé à GAPE-CENTRE, connu sous le nom de Agopé-Dzogbegan, préfecture de Zio, commune de Zio 3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KOLI de LONVO et au Sud par la propriété de la collectivité KOLI de LONVO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500427-RM déposée le 22/05/2023, M. KILIOU KODJO, profession : Technicien en construction mécanique, demeurant à LOME et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 95 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Houngomé, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVOKPO et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500428-RM déposée le 22/05/2023, M. TOUGONGUELE ESSO-D WILFRIED, profession : Infirmier, demeurant et domicilié à ASSAHOUN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 09 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Gokakopé, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord-Ouest par une rue existante de 14 mètres, au Nord-Est par la propriété FOLLY Akouavi Kayi, au Sud-Est par la propriété DAH-HOUNDOGBANOU et au Sud-Ouest par la propriété AKAKPOVI Codjovi et DOSSOU Akpenou A.

Il déclare que ledit immeuble appartient à TOUGONGUELE ESSO-D WILFRIED, AMEYIBOR ADJOVI NAGNAH EPSE TOUGONGUELE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500429-RM déposée le 23/05/2023, M. KILIOU KODJO, profession : Technicien en construction mécanique, demeurant à LOME et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Sovadji, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GATO et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500430-RM déposée le 23/05/2023, M. AGBEKOU DJI ATTATI KOMLAN, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca situé à LEBE, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité EKON LOBUI et à l'Est par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500431-RM déposée le 23/05/2023, M. NABIYOU ABALO KPATCHA, profession : Ingénieur en Télécommunications, demeurant à AGOE LOGOPE et domicilié à NON LOIN DU BAR DIEU DONNE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 ha 83 a 79 ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de EZOR TOGBLE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par la propriété ADOKOU Koffi, au Sud par la propriété KOMEDJA, à l'Est par le Ruisseau AWATSE et à l'Ouest par Le fleuve HAHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500432-RM déposée le 23/05/2023, M. KOUDRI KOUKOU MAWUKO, profession : Cadre comptable, demeurant à et domicilié à BE KPOTA DJIFA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 09a 57ca situé à TOGOVILLE, connu sous le nom de P. K. 6, préfecture de Vo, commune de Vo2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMESSIMEKU AFATSAWO A. et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500433-RM déposée le 23/05/2023, M. DJEHA MAWULAWOE, profession : Directeur d'Hôpital, demeurant à ADIDOGOME AWATAME et domicilié à AVEDJI VERS EGLISE CATHOLIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 24 a 00 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de MEGNAWOE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par des rues de 14 mètres et de 16 mètres et au Nord- Ouest et au Sud- Est par la propriété SAPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500434-RM déposée le 23/05/2023, M. AMENOUGLO KODJOVI, profession : Frigoriste, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 89 a 75 ca situé à DZREKPO, connu sous le nom de HAGOU-GBLE, préfecture de Vo, commune de Vo 3 et borné au Nord par la propriété AKAYE, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMENOUGLO et à l'Est par la propriété KLOUTCHEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500435-RM déposée le 23/05/2023, M. SEDDOH KOSSI, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TOGOVILLE, connu sous le nom de GBAVE HOMOUMASSOE, préfecture de Vo, commune de Vo 2 et borné au Nord par une rue de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété PLEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500436-RM déposée le 23/05/2023, M. TSOMANA KOMLAN, profession : Electricien Auto, demeurant à LOME et domicilié à ADETICOPE NON LOIN DU LYCEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 04 a 59 ca situé à BOLOU, connu sous le nom de BOLOUGAN BAPE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par la propriété FOLOHO, au Sud par la propriété AGBA, à l'Est par la propriété AGBAMADO et à l'Ouest par la propriété Mme BARIGAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500437-RM déposée le 23/05/2023, Mme OURO-GBELE KASSIMOU, profession : Maçon, constructions en béton armé et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 95 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de DZEMEKEY AVETSUME, préfecture de Zio, commune de Zio 4 et détaillé comme suit : **PARCELLE A** au Nord et à l'Ouest par la propriété AHIATSI et au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 mètres chacune, **PARCELLE B** au Nord et à l'Est par la propriété AHIATSI et au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500438-RM déposée le 23/05/2023, M. TONNOU DJIDJOGBE AYAO, profession : Electricien Auto, demeurant à LOME et domicilié à AGOE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 20ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de TOYIME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété NYONATOR et au Sud- Est par la propriété NYONATOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500439-RM déposée le 23/05/2023, M. SODJEDO MISSIAMENOU B, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ANFOIN WOUGAN, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord-Est et Sud-Ouest par la propriété ADABADJI, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud- Est par la propriété ADABADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500440-RM déposée le 23/05/2023, M. SODJEDO MISSINHOUN J, profession : Directeur de Société, demeurant à et domicilié à AGBALEPEDO VERS NOTRE DAME SOUS LA CROIX, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DJIVEDO, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIAFO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500441-RM déposée le 23/05/2023, M. SODJEDO MISSINHOUN J, profession : Directeur de Société, demeurant à et domicilié à AGBALEPEDO VERS NOTRE DAME SOUS LA CROIX, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TSAHA, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété DOGBLAAFIWA et à l'Ouest par la route nationale numéro 1 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500442-RM déposée le 23/05/2023, Mme OGOU-SALIOU MOINATOU FEMI, profession : Personnel d'entretien des immeubles, demeurant à LOME et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12 a 00 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de DIOSSE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord- Est par une rue de 16 mètres, au Nord- Ouest et au Sud-Ouest par la propriété EDORH MESSAN et au Sud-Est par la propriété EDORH MESSAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500443-RM déposée le 23/05/2023, M. PEKETI GNIMWE, profession : Gendarme, demeurant à LOME et domicilié à ATSANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à MISSION- TOVE APESSITO, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOKORVI et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500444-RM déposée le 23/05/2023, M. AFANGBEDJI KOSSI, profession : Avocat, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04 a 93 ca situé à VOGAN, connu sous le nom de WOGBA EKPIU MONDJI, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEDE AMEGLO et au Sud par la route WOGBA-EKPIU de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500445-RM déposée le 23/05/2023, M. KAMASSAN KOAMI MESSAN, profession : Maçon Carreleur, demeurant à ZANGUERA et domicilié à ZANGUERA, RUE BAR JUSTINO ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02 a 99 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHODETO Kodjo et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500446-RM déposée le 23/05/2023, M. AKAKPO KOSSI SEMEBIA, profession : Transitaire, demeurant à LOME et domicilié à WESSOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 ha 13 a 00 ca situé à SEVAGAN, connu sous le nom de AKODESSEWA AMEDJINO, préfecture de Vo, commune de Vo 1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité KPOINDOU, au Nord par la propriété GAGLOZOU-AGBOSSOU, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOUNO et à l'Est par la propriété de la collectivité KPOTOGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500447-RM déposée le 23/05/2023, M. GBLEGUDE KOMI, profession : Commerçant, demeurant à NOTSE et domicilié à NOTSE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 29 a 91 ca situé à ADOKPOE, connu sous le nom de Adjovegoe-Kpeve, préfecture de Zio, commune de Zio 3 et borné au Nord-Ouest et au Nord-Est par la propriété de la collectivité KOUMI, au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité AGBANA, au Sud-Ouest par la route Nationale N°1 Lomé-Dapaong de 70 mètres et au Sud-Est par la propriété de la collectivité KOUMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500448-RM déposée le 23/05/2023, M. PLASSI PAWUMOTOM, profession : Inspecteur des impôts, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 91 ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Bolou-Modi, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TENGUE et à l'Ouest par une rue en projet de 18 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500449-RM déposée le 23/05/2023, M. AGBO KOFFI SEYRAME, profession : Electricien du bâtiment et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 38 ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de PUIKUIDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGAMAKOU-ASSOU et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500450-RM déposée le 23/05/2023, M. AGBAH KOAMIVI, profession : Salarié, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 21 a 36 ca situé à GAPE KPODZI, connu sous le nom de Banikopé, préfecture de Zio, commune de Zio 4 et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité XENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500451-RM déposée le 23/05/2023, Mme ELENKOU APETOVI AKOKO VICTORIA, profession Assistante Comptable, demeurant à et domiciliée à Lomé Bè-Akodéssewa, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 99 ca situé à KPOME, connu sous le nom de KADJAME, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 mètres et de 14 mètres, au Sud par propriété de la collectivité NOUTOWOGBE SEWAVI et à l'Est par la propriété SEWAVI Yao Miwodji.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500452-RM déposée le 23/05/2023, Mme AGBEGNENU AFIWOAKAFUI, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE MINAMADOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca situé à DAVIE, connu sous le nom de DALAVE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADANTOR Menssan, au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Est par une rue de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500453-RM déposée le 23/05/2023, M. KPATAI KOMLA ESSOTINA, profession : Géomètre Topographe, demeurant à LOME et domicilié à AGOE KITIDJAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 81 a 58 ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Hanou, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ADZIGNO Yao Apemekou et à l'Est par la propriété de la collectivité ADZIGNO Yao Apemekou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500454-RM déposée le 23/05/2023, M. KPATAI KOMLA ESSOTINA, profession : Géomètre Topographe, demeurant à et domicilié à AGOE KITIDJAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 86 a 85 ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de Hanou, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DJAMESSI et au Sud par la propriété de la collectivité DJAMESSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500455-RM déposée le 23/05/2023, Mme ABLIMI PYALO, profession : Cuisiniers et pâtisseries, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE-NYIVE 2 LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02 a 95 ca situé à DAVIE, connu sous le nom de FIOVE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par une rue existante de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ZAKOU et COLLECTIVITE NOUNAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500456-RM déposée le 23/05/2023, M. DOGBAN KOMLAN MESSAN, profession Salarié, demeurant et domicilié à TSEVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIEMODJI DEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue existante de 70 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité AGBODZAVU et au Sud- Est par la propriété de la collectivité AGBODZAVU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500457-RM déposée le 23/05/2023, Mme TOBA MAWOUNBE, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 36ca situé à WLI KOUVE, connu sous le nom de AVETSOUME, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par la propriété AGODE KOFFI, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité SOGBO et au Sud- Est par une rue existante de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500458-RM déposée le 23/05/2023, Mme SIMTAKO WOUNKPATA EPSE TOBA, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 69 ca situé à WLI, connu sous le nom de KOUVE AVETSOME, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par la propriété AGODE KOFFI, au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité SOGBO et au Sud- Ouest par les propriétés de la collectivité SOGBO et AGODE KOFFI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500459-RM déposée le 23/05/2023, M. LAWSON AKOUE TE ROLAND, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12 a 01 ca situé à BOLOU, connu sous le nom de WLAME ATKPOGBLE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par la route TSEVIE ALOKOEGBE de 30 mètres, au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEGBOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500460-RM déposée le 23/05/2023, M. TOKINAI HODABALOU, profession : Inspecteur Central, demeurant à LOME et domicilié à QUARTIER ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 96 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de SEVA, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADISSOU et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 mètres et de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500461-RM déposée le 23/05/2023, M. AZOBA AKLESSO, profession : Technicien comptable, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Kpodomé, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZOUMA Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500462-RM déposée le 23/05/2023, M. ADUAYOM-AHEGO KOVI, Profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à AGOE-ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05 a 97 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de GAKPOTO, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord par une rue existante de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOUGOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500463-RM déposée le 23/05/2023, M. GATIGLO KLOUTSE KADEVI, profession : Staffeur, demeurant à LEGBASSITO et domicilié à MAISON GATIGLO NON LOIN DU MARCHE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 58 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord-Est par la propriété de la collectivité LATEVI, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres, au Sud-Est par la Route Noépé-Kovié de 70 mètres et au Sud-Ouest par la propriété GBEDIVLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500464-RM déposée le 23/05/2023, M. BAMEZON EDEM GBENOUMEDE et ECCUE-ADUADJE AYELE HUGUETTE, Revendeur et sans profession, demeurant à LOME et domiciliés à DOUMASSESE, majeurs non interdit jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 47ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Todokpoé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADIGUN et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500465-RM déposée le 23/05/2023, M. KILIOU KODJO, profession : Technicien en construction mécanique, demeurant et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 48 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par la propriété MOTOGBLE KPOFON Agbelengo et une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Est et à l'Ouest par la propriété MOTOGBLE KPOFON Agbelengo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500466-RM déposée le 23/05/2023, Mme AWIZOBA E PIDENAM, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AFLAO GAKLI GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 12 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de HAKANOU, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJAMESSI et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500467-RM déposée le 23/05/2023, M. FOURREY KOFI YEMASSERE, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à Hedzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12 a 00 ca situé à KPOME, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité APETOR, au Sud- Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité APETOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500468-RM déposée le 23/05/2023, M. FOURREY KOFI YEMASSERE, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME VERS CAMP MILITAIRE 2EME REGIMENT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06 a 01 ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de PLAKOME, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété AGBOLOSSOU KOMI, au Sud- Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud- Est par la propriété AGBOLOSSOU KOMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500469-RM déposée le 24/05/2023, M. GLE KOKOU AMEN, profession : Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01 a 50 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ATTIDJIN TAVEME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBASSA KOMLAVI et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500470-RM déposée le 24/05/2023, M. AHOBLE KODJO DODJI, profession : Commerçant, demeurant aux USA et domicilié aux USA de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TSITO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GERALDO Latif et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500471-RM déposée le 24/05/2023, M. ALEKAAMONTETE, profession : Officier (Commandant), demeurant à LOME et domicilié à AGOE ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24 a 03 ca situé à NOEPE, connu sous le nom de ATSAKPO, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVOR YAO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500472-RM déposée le 24/05/2023, M. OLANLOR YAOVI OWOUKO, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN VERS CARREFOUR TRESOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01ha 00a 00ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de GAME-AWATI BAWEME, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité VIGAH et à l'Est par la propriété de la collectivité VIGAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500473-RM déposée le 24/05/2023, Mme OHOUNFODJI AKOUWA SEDAMI, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE CACAVELLI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de DZEVE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord-Est et au Sud-Est par la propriété de la collectivité KPOTIMA GBEDIPE, au Nord-Ouest par une rue de 14 mètres et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité KPOTIMA GBEDIPE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500474-RM déposée le 24/05/2023, M. MAMOUDOU SIRKANENI MOUNIROU, Traducteur/Interprète, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 93ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de EHOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue existante de 14 mètres, au Sud par la route N'TSAME- MISSION-TOVE de 20 mètres, à l'Est par la propriété BABA Kokouvi et à l'Ouest par la propriété NABEDE Poziyoufèyi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500475-RM déposée le 24/05/2023, Mme GADEMON AMELE REBECCA, profession : Tresseuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE KPEHENOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ALODJISSO-KOPE SEWOVE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord et au Sud-Ouest par respectivement par une rue non dénommées de 14 mètres et une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Est et au Sud-Est par la propriété SODO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500476-RM déposée le 24/05/2023, M. SOGBO KOMI, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05 a 86 ca situé à KPOGAME, connu sous le nom de ZEGLE APEYEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJALO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500477-RM déposée le 24/05/2023, M. SOGBO KOMI, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à KPOGAME, connu sous le nom de ZEGLE APEYEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété ADJALO, au Sud- Ouest par la propriété ADJALO et au Nord- Ouest par une rue existante de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500478-RM déposée le 24/05/2023, M. SOULEMANE MOHAMOUDOU, profession Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 51 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de GBEZETSAN, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATTIOGBE ANANI et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500479-RM déposée le 24/05/2023, M. GBENOU ANATO, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à AGOE DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 55 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de EHOE, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPOTI Komlan et AKPOTI Massan et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500480-RM déposée le 24/05/2023, M. KPODZRO KODZO, Profession : pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 98ca situé à DALAVE, connu sous le nom de TONOUKOUTI DROVOUKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété DROVOU, au Sud par la propriété DROVOU et une rue existante de 14 mètres, à l'Ouest par la propriété DROVOU et une rue existante de 14 mètres et à l'Est par un passage de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500481-RM déposée le 24/05/2023, Mme HOUETO EPSE MESSAN ANASTASIE FELICITE ZINHOUE, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca situé à GBLAINVIE, connu sous le nom de KPETSI-GAGODO, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété BABOH et à l'Ouest par une rue de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500482-RM déposée le 24/05/2023, Mme GBENYEDJI AKPEDJE T AMIVI, profession : Hôtière, demeurant à LOME et domiciliée à GBENYEDJI VERS L'EGLISE CATHOLIQUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de LOGOE-ADIDOV, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AZIAVI-LOVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500483-RM déposée le 24/05/2023, M. BAKOU YAOTSE MAWUFEMO, profession : Revendeur, demeurant à KPALIME et domicilié à NYEVEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 65ca situé à BADJA, connu sous le nom de DJOGBETO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Ouest par la propriété NUAKE Kossi, au Nord-Est par la propriété KOMASSI Kossi Louis, au Sud-Ouest par une rue existante de 14 mètres et au Sud-Est par la propriété AGBETOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500484-RM déposée le 24/05/2023, Mme. TCHARA TCHIAM PIRIZIWE, profession : Coiffeuse, esthéticienne et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 00 ca situé à KOVIE, connu sous le nom de ANANISSIME, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété NEGLO, au Sud- Ouest par la propriété NEGLO et au Sud- Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500485-RM déposée le 24/05/2023, Mme TAKASSI-KIKPA YAGNINEMBA, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de HAVE KLATSA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété AKPATA KOSSI et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par des rues des 16 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500486-RM déposée le 24/05/2023, M. KOUDANOU EKOUE MAWUENA, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de HLANKOPE FIOKOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par un passage de 03 mètres, au Sud par la propriété SOKOU Etsè, à l'Ouest par la propriété AZIAGBEDE et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500487-RM déposée le 24/05/2023, M. DOTSE KOFI, profession : Directeur de Société, demeurant à et domicilié à BAGUIDA-PLANTATION EN FACE DU MARCHE DE BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 17 a 95 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété AKE- SEGLA, au Sud- Est par la propriété AKE- SEGLA et au Sud- Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500488-RM déposée le 24/05/2023, M. DOH KOMLAN, profession : Agent de Banque, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Attidjin, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MOTOGBE Edoh et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500489-RM déposée le 25/05/2023, M. AGBO KOAMI, profession : Cartographe et géomètre, demeurant à et domicilié à AGOE ATSANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 96ca situé à KOVIE, connu sous le nom de Ananissimé Tédo, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est par la propriété de la collectivité NUNONYUIE, au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité DJOKA, au Sud-Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Ouest par la propriété KPOTOR Bedje.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500490-RM déposée le 25/05/2023, M. DOSSOU GBOLOWOU ANDRE, profession : Directeur de Société, demeurant à AMADAHOME et domicilié à DERRIERE CENTRE DE FORMATION BANCAIRE CFB, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 21 a 24 ca situé à KEVE, connu sous le nom de ANOVE, préfecture d'Avé, commune d'Avé 1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues non dénommées de 20 mètres et de 16 mètres et au Sud- Est et au Sud-Ouest par la propriété TEGUE KOFFI SETH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500491-RM déposée le 25/05/2023, M. PIO ABDOU MATINI, profession : Technicien Supérieur génie civil, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de TOYIME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété AYIKE Kwami, au Sud-Est par une rue non dénommée de 12 mètres et au Sud-Ouest par la propriété AYIKE Kwami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500492-RM déposée le 25/05/2023, M. ATAKORA TEOUFEMA P, profession : Technicien Supérieur Electronicien, demeurant à LOME et domicilié à AGOE VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TEDO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété DEKU et AKPAKA et à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à IL FAIT JOUR INFORMATIQUE (IFJ-INFO) SARL U et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500493-RM déposée le 25/05/2023, M. GABOA LIKILAN, profession : Consultant, demeurant à LOME et domicilié à COTE DU MARCHE DE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 84 ca situé à WLI, connu sous le nom de Bolougan Héwou, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord et à l'Est par par des rues non dénommées de 16 mètres chacune et au Sud et Ouest par par la propriété KOUWODOR Koami Nouwozan et KOUWODOR Komla K.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500494-RM déposée le 25/05/2023, M. LHELENG ESSOHONADO, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DU CEG AGOE KLEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 ha 16 a 26 ca situé à DALAVE, connu sous le nom de FIOGBLE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Nord- Est par la propriété de la collectivité SOVON GAWOBLA, au Sud par la réquisition de morcellement N° 18284/22, à l'Est par une ferme et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GUENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500495-RM déposée le 25/05/2023, M. MAWUENA YAOVI, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWOU Kossivi et au Sud par une rue non dénommée de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500496-RM déposée le 25/05/2023, M. DJABAKU MESSAN SEMENYO, profession : Agriculteur des cultures mixtes, demeurant à et domicilié à DEMAKPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 90 a 40 ca situé à WLI, connu sous le nom de MIVAKPO, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord par la propriété KOUYAVI YAWO, au Sud par la propriété de la collectivité SANKOUDE, à l'Est par la propriété de la collectivité AZIAKA, à l'Ouest par la propriété KOUAYI, au Nord par la propriété de la collectivité ANADON et à l'Est par la propriété de la collectivité AGBETI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500497-RM déposée le 25/05/2023, M. OGODJO KOKOU MAWULI LUC, profession : Technicien de matériels informatiques, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME ATIGANGOME DERRIERE ECOLE BORDJO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALI Kossi Kouma.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500498-RM déposée le 25/05/2023, M. LOTSI KOMLAN MESSAN, profession : Technicien agronome, de pêche et forestiers, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 87 ca situé à TABLIGBO, connu sous le nom de KPODJI, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOYI et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500499-RM déposée le 25/05/2023, M. LAWSON TEYI AYIKU-KINI, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 ha 54 a 30 ca situé à ABOBO, connu sous le nom de KPOGUERE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud-Est par la propriété KOUMAKO KAGLAN, au Nord-Ouest par la propriété SOFANTOU DZRAKPO et au Sud-Ouest par la propriété KOFFI KODJOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500500-RM déposée le 25/05/2023, M. ALI MAGUILIBE, profession Agent OTR, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 95ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de AHOKOTO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune, au Sud par la propriété de la collectivité DZAKOU et à l'Ouest par la propriété SALOU (réq N° 61705).

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500501-RM déposée le 25/05/2023, M. PIO ISSIFOU, profession : Mécanicien et régleur de véhicules à moteur, demeurant à DJAGBLE et domicilié à KATOKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 30 ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Tokoin, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADJA-AHOSHI, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété BRUCE Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500502-RM déposée le 25/05/2023, M. TCHEKPI TCHAOU, profession : Avocat, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE Lomé 81069, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KONYITO BOKPOKO, préfecture de Zio, commune de Zio 2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété AVLA SEDZRO AKOLATSE, au Sud-Est par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud- Ouest par la propriété AVLA SEDZRO AKOLATSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500503-RM déposée le 25/05/2023, M. SALIFOU MOHAMED, profession : Mécanicien et régleur de véhicules à moteur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE TOGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 99 a 10 ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de GBLENVIE HEDJEGOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété AGODE KOMLA et à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGODE KOMLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500504-RM déposée le 25/05/2023, M. DANSOU KOAMI, profession : Agriculteur des cultures mixtes, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 54 a 13 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété AKPAMI, au Sud par la propriété ATTILA, à l'Est par la route Aképé- Mission- Tové de 30 mètres et à l'Ouest par la propriété KOFFI Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500505-RM déposée le 25/05/2023, Mme KELEOU TCHILALO, profession pour particulier, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14 a 98 ca situé à DALAVE, connu sous le nom de TEGUE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et Est par la propriété TOMIO et au Sud et Ouest par des rues non dénommées de 32 mètres et 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500506-RM déposée le 25/05/2023, M. GABLA KWAMI SEDJRO, profession : Enseignant, demeurant à N'TIFAFA KOME et domicilié à MAISON AKAKPO EN FACE DE LA MENUISERIE BALA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à ASSOME AGOSSITO, connu sous le nom de Gbédjétsan, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUGBENYO NUKAFU Kossi et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500507-RM déposée le 25/05/2023, M. MIDAYE KOISSI, profession : Gestionnaire, demeurant à HEDZRANAWOE et domicilié à MAISON TOKYO MIDAYE 1 ER VON EN FACE DE LA FEDERATION DE FOOT BALL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à DALAVE, connu sous le nom de LOWOE, préfecture de Zio, commune de Zio 1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité TRETOU et à l'Ouest par une rue existante de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500508-RM déposée le 25/05/2023, Mme AMAVIH CLAUDIA DZIEDZOM KOKOE, profession : Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE VER ECOLE FRANCAISE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord-Est et Sud-Est par la propriété de la collectivité ELOH, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité ELOH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500509-RM déposée le 25/05/2023, Mme D'ALMEIDAAYELEVI AKOUVI, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE VERS ECOLE FRANCAISE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé 2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité ELOH, au Sud-Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité ELOH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.